

NOS PARTENAIRES



- Autres partenaires de l'EPSMR



- Hôpitaux (CHOR, CHU)
- Le service d'addictologie
- Les unités d'appui de l'EPSMR (CARE, EMAAF, EM2P, EMGP, UPT)



- Les médecins traitants
- Les Foyers d'accueil Médicalisés
- Les infirmiers libéraux
- Les établissements médico-sociaux
- Les psychiatres libéraux
- Les cliniques (Flamboyants)



- La maison départementale
- Les maisons de retraites
- Les CCAS et travailleurs sociaux
- Les établissements scolaires
- Les foyers d'accueil

NOUS CONTACTER

HDJ Adultes

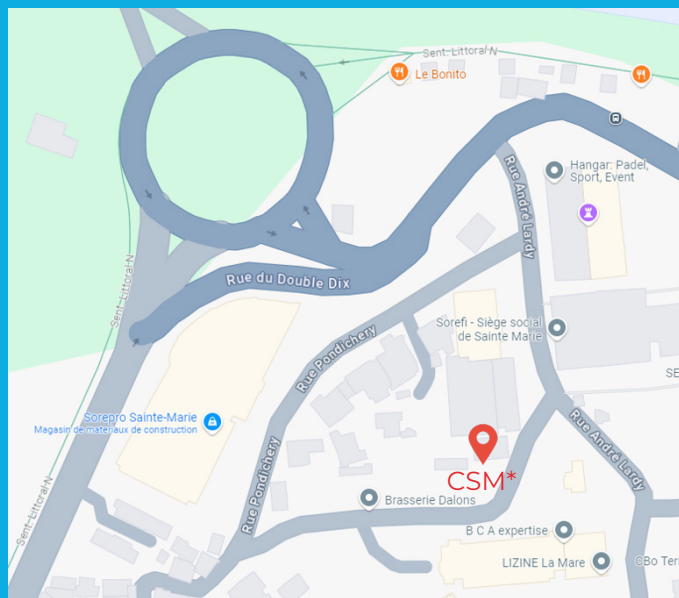
Tél secrétariat : 0262 74 35 68
Mail : hdja.ste-marie@epsmr.org

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h00

Adresse :
8 bis rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE

Site Web : www.epsmr.org

Accès transport en commun :
Réseau Citalis : N° 30.31 et 33
Réseau car Jaune : N° E3 et E4



Direction Générale / Secrétaire Général / Communication / HDJ La Mare / 01/10/2024



Etablissement Public
de Santé Mentale
de la Réunion

HDJ

Hôpital De Jour pour Adultes

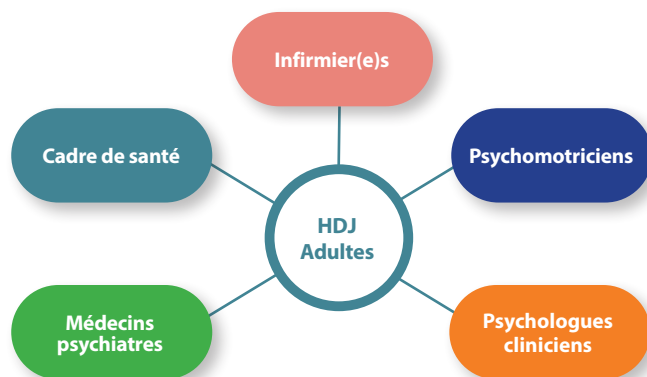


CSM* LA MARE
Centre de Santé Mentale de Référence

NOS MISSIONS

A travers des médiations thérapeutiques, l'hôpital de jour assure des soins polyvalents individualisés destinés à réduire la souffrance psychique. On distingue un volet « évaluatif » et un volet « prise en charge thérapeutique » structuré autour d'un projet de soins individualisés évalué régulièrement en équipe. L'Hôpital de jour présente une alternative à l'hospitalisation complète.

UNE EQUIPE PURIDISCIPLINAIRE



COMMENT NOUS SOLLICITER



Le Centre accueille les adultes dès 18 ans, présentant des troubles psychiatriques ou souffrance psychique nécessitant une prise en charge ambulatoire sur le mode d'hospitalisation de jour (HDJ) ou en consultations régulières (CMP). Les orientations sont formalisées via le CMP ou l'intra.

Le médecin adresseur envoie le document d'adressage au médecin de l'HDJ. Le patient est reçu en consultation médicale de pré-admission avant sa prise en charge et l'accueil à l'HDJ se fait par les référents IDE.

LA PRISE EN CHARGE

Prise en charge en Hôpital de Jour (HDJ) :

- Accueil suite à une orientation médicale d'un CMP ou d'une unité d'intra
- Prise en charge par le biais d'ateliers à médiations thérapeutiques : théâtre, sport, socialisation, loisirs créatifs, jardinage...
- Groupes de paroles, réhabilitation psychosociale et approche péricritique
- Suivis individualisés
- Travail éducatif

Le projet de soin est co-élaboré avec les familles, les acteurs de la prise en charge et nécessite l'adhésion de chacun.

A SAVOIR

Ce centre fait partie du Pôle Nord correspondant aux unités d'hospitalisation temps plein Ylang Ylang et Jasmin. Il accueille principalement la population de Sainte-Clotilde et de Sainte-Marie.

Les soins dispensés à l'hôpital de jour sont financés directement et en totalité par la sécurité sociale.